



Procès verbal du Conseil de Coordination

Réunion du 24 juillet 2012

0. Ouverture à 18h20

Proposée par le Secrétaire Général

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

1. Procédures

1.1 Praesidium

Que Jean-Michel Savard et Herman Goulet-Ouellet soient respectivement président et secrétaire du conseil de coordination.

Proposée par le CRAM

Appuyée par le CRAA

Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

0. Ouverture à 18h20

1. Procédures

- 1.1 Praesidium
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2. Suivi des comités et conseil

- 2.1 Conseil régionaux
- 2.2 Comité à la recherche et aux affaires académiques
- 2.3 Comité Femmes
- 2.4 Comité formation
- 2.5 Comité du journal
- 2.6 Comité légal
- 2.7 Comité négociations
- 2.8 Comité aux luttes sociales
- 2.9 Comité maintien et élargissement de la grève
- 2.10 Comité médias
- 2.11 Conseil Exécutif
- 2.12 Comité à l'information
- 2.13 Secrétaire général

3. Prochaine réunion

4. Varia

5. Levée à

Proposée par le CRAM

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès-verbal du conseil de coordination du 19 juin 2012.

Proposée par le secrétaire général

Appuyée par le CRAA

Adoptée à l'unanimité

2. Suivi des comités et conseil

2.1 Conseil régionaux

2.2 Comité à la recherche et aux affaires académiques

Présentation de 7 minutes de l'avancement des mandats du CRAA.

Proposée par le CRAA

Appuyée par CRAM

Adoptée à l'unanimité

Considérant la conjoncture actuelle sur la question de la grève sociale,

Considérant les travaux effectués jusqu'à présent durant la période estivale,

Que le travail du CRAA pour le reste de la période estivale porte sur la rédaction d'un mémoire sur un modèle théorique et pratique d'autogestion post-secondaire dans l'éducation, visant à initier un débat au sein de l'ASSÉ sur les modèles d'université et de cégep que nous voulons.

Proposée par CRAA

Appuyée par Comité Médias

Proposition privilégié de mise sur table.

Proposée par le comité de négociation

Appuyée par le comité journal

Adoptée à majorité

Considérant que le CSE est partial et légitimiser les décisions du gouvernement, sous apparence de neutralité et de consultation publique;

Considérant que le CSE contribue ainsi à la marchandisation de l'éducation au Québec;

Que le CRAA ne réponde pas à l'appel de mémoire du CSE sur la question des droits de scolarité des étudiants internationaux et étudiantes internationales au cégep.

Proposée par le CRAA

Appuyée par le Conseil exécutif

Battue à majorité (0 pour, 10 contre, 1 abstention)

Considérant que l'ASSÉ s'oppose à la marchandisation de l'éducation;

Considérant que l'ASSÉ est traditionnellement un rempart face aux poussées de l'idéologie capitaliste occidentale;

Considérant que nous avons des positions en faveur de la gratuité pour tous et toutes peu importe l'origine;

Que le CRAA réponde favorablement à l'appel de mémoire du CSE sur la question des droits de scolarité des étudiants internationaux et étudiantes internationales au cégep, et ce afin de mettre de l'avant notre contre-discours.

Proposée par le comité de négociation

Appuyée par le comité journal

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

D'ajouter à la fin de la proposition « Et que l'on en profite pour mettre de l'avant une perspective sur les étudiants et étudiantes hors provinces. »

Proposée par le comité aux luttes sociales

Appuyée par le comité légal

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

2.3 Comité Femmes

Que le comité Femmes fasse une présentation de 5 minutes sur ses activités.

Proposée par le comité femme

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Que l'on fasse une plénière de 15 minutes sur les activités du comité femmes.

Proposée par le CRAA

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

2.4 Comité formation

Que le comité formation fasse une présentation de 15 minutes sur ses activités, suivie d'une plénière de 5 minutes sur le même sujet.

Proposée par comité formation

Appuyée par le conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

2.5 Comité du journal

Que le comité du journal fasse une présentation de 7 minutes suivie d'une plénière de 15 minutes sur ses activités.

Proposée par la comité du journal

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Que, en cas d'élections, le comité du journal produise un Ultimatum spécial élection en suivant la maquette suivante :

- Éditorial de l'exécutif, environ 500 mots en page 2 – Conseil Exécutif
- Appel à continuer la lutte – parallèle avec mai 68, environ 750 mots en pages 1 et 4 – Mathilde
- Article philosophique – c'est quoi la démocratie, environ 800 mots en page 3 – Camille Robert
- Élément graphique – les 9 ans au pouvoir du gouvernement Charest (mesures de marde, luttes victorieuses), en page centrale – Herman

- « Des élections opportunistes (armes du gouvernement pour se donner une légitimité après: notre arme à nous, c'est la lutte), environ 700 mots, en page 1 et 4 – Laurence Jutras
Proposé par le Comité du Journal
Appuyé par le CRAM

Proposition d'amendement :

De remplacer l'élément graphique par « 92 – 2012, 20 ans de mesures néolibérale ».
Proposé par le CRAA
Appuyé par le Comité Formation

Proposition de sous-amendements :

De remplacer « 92 » par « 82 » et « 20 » par « 30 » dans l'amendement.
Proposé par le Comité Femmes
Appuyé par le CRAM
Battu à majorité (0 pour, 7 contre, 4 abstentions)

Sur l'amendement :

Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

Que le Conseil de Coordination adopte le plan de production suivant :

1. Ultimatum express par semaine tant que la grève perdure
2. Ultimatum de rentrée pour session d'automne en début octobre (8 ou 12 pages)
3. Ultimatum spécial international en novembre (8 pages)
4. Ultimatum spécial élections, si élections (4 pages)
5. Une revue à la rentrée d'hiver, au mois de février (nouvelle campagne? Bilan de la grève et perspective d'avenir) – au pire on fera un journal de 8 à 12 pages
6. Ultimatum femmes en mars (8 pages)
7. Ultimatum spécial de droite, 1er avril (4 pages)
8. Ultimatum spécial luttes sociales en mai (8 pages)
9. Ultimatum spécial secondaire en juin (4 pages)

Proposée par le comité journal
Appuyée par le CRAM
Adoptée à majorité

Proposition d'amendement :

De remplacer dans la proposition l'ultimatum spécial luttes sociales et de le remplacer à la même date par l'ultimatum spécial secondaire.
Proposé par le CRAA
Appuyé par le CRAM
Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

2.6 Comité légal

Que le comité légal fasse une présentation de 7 minutes sur ses activités suivie d'une plénière de 15 minutes sur le même sujet.

Proposée par le comité légal

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

Que le comité légal formule, à moyen terme, un document qui critique l'aide juridique.

Proposée par le comité légal

Appuyée par le comité formation

Adoptée à l'unanimité

2.7 Comité négociations

Que le comité de négociations fasse une présentation de 7 minutes de ses activités suivie d'une plénière pas trop longue sur le même sujet.

Proposée par le comité de négociations

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

2.8 Comité aux luttes sociales

Que le comité aux luttes sociales fasse une présentation de 4 minutes sur ses activités, suivie d'une plénière de 5 minutes sur le même sujet.

Proposée par le comité aux luttes sociales

Appuyée par le comité du journal

Adoptée à l'unanimité

Considérant qu'une déléguée de la CLASSE était envoyée au Brésil;

Considérant qu'un bilan était publié (envoyé sur assés-support) il y a plusieurs semaines;

Considérant que les étudiants et étudiantes au Brésil ont envoyé leur solidarité entre autre autre par des photos et le message « Nous sommes tous québécois; néolibéraux dehors »;

Considérant que les étudiants et étudiantes, les professeur-e-s et les travailleurs et travailleuses de soutiens de toutes les universités public fédérales de Brésil sont en grève avec comme principal revendication l'investissement de 10% du PIB national du Brésil;

Que le Comité aux luttes sociales envoie un message de solidarité avec la grève étudiante, de professeur-e-s, de travailleurs et de travailleuses de soutien pour une éducation gratuite et de qualité au Brésil.

Proposée par le comité aux luttes sociales

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

Que la CLASSE appui le forum social mondial *Palestine Libre*.

Proposée par le comité formation

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

D'ajouter à la fin de la proposition : « , notamment, en envoyant un message de solidarité et en diffusant de l'information à ce sujet sur assé-support ainsi que sur le site www.bloquonslahausse.com. »

Proposé par le CRAA

Appuyé par le CRAM

Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

2.9 Comité maintien et élargissement de la grève

Que le comité maintien et élargissement de la grève fasse une présentation de 7 minutes sur ses activités, suivie d'une plénière de 15 minutes sur le même sujet.

Proposée par le comité maintien et élargissement de la grève

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Considérant la symbolique des manifestations de nuits;

Considérant la capacité de la CLASSE de susciter l'intérêt pour des événements;

Considérant la nécessité de créer un momentum à la rentrée;

Que le comité maintien et élargissement et le comité média, en collaboration avec le conseil exécutif, mobilisent et annoncent la 100^e manifestation de nuit le 1^{er} août.

Proposée par le comité formation

Appuyée par le CRAM

Adoptée à majorité (8 pour, 0 contre, 3 abstentions)

2.10 Comité médias

Que le comité média fasse une présentation de 7 minutes sur ses activités, suivie d'une plénière de 15 minutes sur le même sujet.

Proposée par le comité médias

Appuyée par le CRAA

Adoptée à l'unanimité

Considérant que le rôle des porte-paroles est de diffuser les positions de la l'ASSÉ/CLASSE dans l'espace public;

Considérant que la réponse directe à des attaques envers notre organisation via une lettre ouverte est un excellent moyen d'exposer en détails nos positions;

Que les porte-paroles de la CLASSE puissent écrire (individuellement ou collectivement) des lettres ouvertes dans les journaux à condition que celles-ci soient en tout point conformes aux positions de la CLASSE et à la politique de rédaction de l'ASSÉ et que le texte de ces lettres soient approuvés par le comité médias et le Conseil exécutif.

Proposée par le comité médias

Appuyée par Conseil exécutif

Proposition d'amendement :

De biffer « individuellement ».

Proposé par le comité de négociations

Appuyé par le comité Femmes

Proposition de sous-amendement :

D'ajouter dans la proposition, après « collectivement » « , au nom de la CLASSE, ».

Proposé par le CRAA

Appuyé par le comité aux luttes sociales

Adopté majorité (7 pour, 0 contre, 4 abstentions)

Sur l'amendement tel que sous-amendé :

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

Que le Conseil de Coordination rappelle au comité média que le travail d'équipe est nécessaire aux bonnes dynamiques dans un comité ainsi que pour la santé démocratique de l'organisation.

Que les dynamiques au sein du comité média reflète les valeurs de la CLASSE.

Proposée par le comité formation

Appuyée par le CRAA

Proposition privilégiée de mise en dépôt :

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le comité légal

adoptée à majorité du 1/3 (8 pour, 2 contre, 1 abstention)

2.11 Conseil Exécutif

Que le Conseil exécutif fasse une présentation de 7 minutes sur ses activités, suivie d'une plénière de 15 minutes sur le même sujet.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

Que X et Y participent à la People's Convention for Human Rights à Burlington, le 1^{er} et le 2 août.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM

Proposition d'amendement :

De remplacer « X » par « Louis-Philippe Véronneau » et « Y » par « un membre du comité aux luttes sociales ».

Proposé par le comité de négociations

Appuyé par le comité médias

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée :

Adoptée à l'unanimité

Que le comité légal fasse une présentation de 5 minutes sur l'embauche de la permanence d'été, suivie d'une plénière de 15 minutes sur le même sujet.

Proposée par le comité légal

Appuyée par le CRAA

Adoptée à l'unanimité

Que l'on procède à l'embauche de Joël Pednault pour le poste de permanence d'été pour une durée de 10 semaines à partir du 30 juillet, suivant les recommandations du comité d'embauche. Que le Conseil exécutif se charge de rédiger un contrat en conformité avec la convention collective de l'ASSÉ.

Proposée par le conseil exécutif

Appuyée par le CRAA

Adoptée à majorité (9 pour, 0 contre, 2 abstention)

2.12 Comité à l'information

2.13 Secrétaire général

3. Prochaine réunion

Que la prochaine réunion du Conseil de Coordination se déroule le 21 août.

Proposée par le comité négociations

Appuyée par le comité femmes

Adoptée à l'unanimité

4. Varia

5. Levée à 23h09

Proposée par le comité médias

Appuyée par le CRAA

Adoptée à l'unanimité